

## Rapport de la sous-commission du budget 2012

### Dicastère de M. Laurent Kurth

#### Composition de la sous-commission

Monsieur Charles-André Favre (POP)  
Monsieur Christophe Ummel (PLR) — rapporteur  
Madame Sylvia Morel (PLR) — excusée

La sous-commission s'est réunie le mardi 28 septembre 2011 de 13h30 à 17h30, en présence de M. Laurent Kurth, directeur du dicastère et de M. Etienne Bourqui, administrateur.

Les personnes rencontrées sont :

Mme Catherine Huther : service géomatique (770)

M. Leuba : gérance des immeubles (210, 211, 212, 213, 230, 240)

M. Clerc : service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) (755, 813)

En l'absence des autres chefs de service (service économique (122, 150), service juridique (124) service des ressources humaines (620)), ce sont M. Kurth et M. Bourqui qui font la présentation et répondent aux questions.

Le budget des investissements est distribué en début de séance.

Nous remercions les personnes ci-dessus pour leur disponibilité durant cette séance et pour le travail accompli lors de l'élaboration de ce budget.

#### 770 Service géomatique

Un nouvel équipement de mesure de terrain a été acquis. Est-ce qu'il a été et pourra être utilisé pour la maison Parc 1 ?

Oui, immédiatement après le sinistre, le service a relevé l'ensemble des façades afin de conserver l'état existant du bâtiment en vue de la reconstruction. Le nouvel équipement est bien mis à contribution depuis son acquisition en avril 2011 : relevé de la place de la Gare, implantation du nouveau massif multiconfessionnel du cimetière, implantation de la nouvelle déchetterie, relevé de pièces au Musée d'histoire, etc.

#### 210, 211, 212, 213, 230, 240. Gérance communale

Monsieur Leuba a pris sa fonction au mois d'août, en même temps une personne a été engagée pour des fonctions techniques.

## **211 Bâtiments locatifs**

312 1060 Chauffage objets à forfaits : un seul chiffre pour tous les objets.

Quel est le constat du nouveau gérant par rapport au parc immobilier ?

La somme d'énergie à investir au niveau des procédures et pour l'administration est importante par rapport au travail du terrain. La mise à niveau des bâtiments est en retard. La lisibilité des résultats par objet n'est pas aisée et rend la gestion difficile.

Des vieux bâtiments comme ceux que possède la Ville peuvent être rentables, mais il faut les mettre à jour, par exemple en supprimant les chauffages par appartement au gaz et mazout. Il y a beaucoup de constructions en ville et la concurrence est forte pour nos immeubles.

La mise à niveau, par exemple au niveau énergétique, permet de faire des économies qui dégagent une marge pour améliorer le confort du bien sans que la sortie globale d'argent pour le locataire ne s'élève (diminution des charges et augmentation du loyer). Cette démarche améliore la compétitivité de ces logements, ce qui se traduit, pour la gérance, par une diminution des vacances.

La gérance est au carrefour de tout ce qui préoccupe la collectivité publique : social, urbanisme, écologie etc.

## **212 Parking**

Parking halle Volta : sitôt mis à disposition, les locations se sont conclues. Les baux ont été établis, durant une période transitoire, par une collaboratrice qui ne connaissait pas les usages. Les locataires ont massivement résilié leur location au printemps dans l'idée de conclure à l'automne, ceci n'aurait pas été possible si les termes avaient été posés conformément à la pratique précédente. Cette pratique sera reprise dès l'automne 2011.

## **213 Bâtiment d'utilité mixte**

Paix 152 : ce bâtiment est loué pour un mois à la marque d'automobiles Chevrolet qui fête son 100<sup>ème</sup> anniversaire cette année. Affectation des grosses surfaces d'utilité mixte : des recherches sont faites pour développer un centre de congrès dans une infrastructure existante, les objets pris en compte seront : Numa Droz 174 (Usine électrique), Maison du peuple, Polyexpo, Abattoirs.

Abattoirs : cet été, une visite des services cantonaux a eu lieu et les locaux ne sont pas conformes pour l'activité d'abattage, de stockage et de travail

de la viande. Des travaux seront entrepris par la Ville sur le toit, et par le boucher dans les locaux qu'il utilise, avec une contrepartie en déduction de son loyer. L'Ancien-Stand a été loué ces derniers mois pour des manifestations de théâtre. Il n'est possible de le louer que pour des activités qui ne réunissent que peu de personnes, pour des raisons de sécurité. Vu sa destination, le Conseil communal n'envisage pas de lourds travaux sur ce site pour l'heure.

### **230 Bâtiments industriels**

Robosphère : maintien des conditions au soutien de la Ville à ce projet. Le dernier délai a été donné par le service économique cantonal à la fin de l'année. Il semblerait que le chercheur de sponsors ait trouvé des fonds pour quelques millions de francs. Paix 152 a été intégré dans ce compte, ceci avec un degré d'erreur potentiel élevé puisque nous venons d'entrer en propriété et qu'il est difficile d'évaluer les montants de charges et les échéances des travaux prévus.

### **240 Domaines**

Les livraisons de la vente de vin ont été externalisées.

### 755 SUE-Urbanisme

**331 1000 Amortissements** : les sommes de cette rubrique concernent des mandats d'étude, des aménagements divers et du mobilier urbain.

La répartition du service en trois secteurs s'est bien passée et donne satisfaction. Le fait d'être répartis dans différents bâtiments est toutefois un obstacle important. Il est donc projeté de tout réunir. Plusieurs personnes sont parties ou vont partir en retraite et cela représente un défi au niveau de l'encadrement. Certaines fonctions nécessitent une formation sur le tas et la personne qui part doit former la personne qui arrive. De gros dossiers sont en cours (place de la Gare), ils mobilisent beaucoup de ressources et nécessitent une bonne préparation de groupe. Les mesures architecturales en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables nécessitent des arbitrages avec les notions d'esthétique et d'intégration.

Le label Cité de l'énergie a été fraîchement renouvelé et la Ville sera proposée pour l'obtention du label européen ou "gold" en 2012. Le projet de réaménagement de la place de la Gare se passe bien. Un rapport au Conseil général sera présenté début 2012.

Réaménagement du début de la Rue du Progrès : les services ont cherché à évoluer en pleine concertation avec la population pour aboutir à un projet

qui synthétise les vœux exprimés par les riverains. Il est décevant de voir la manière dont les choses se passent et l'accueil reçu auprès de la population. Quand on impose les choses, les autorités se voient reprocher un mode trop autoritaire et quand elles consultent largement, il est impossible d'identifier une volonté fiable de la population, c'est-à-dire qui reconnaît dans la solution finale la concrétisation des positions qu'elle avait prises pendant l'élaboration. Le projet fera sûrement l'objet d'une nouvelle phase de concertation, au besoin d'adaptation, avant d'être réalisé.

Nouvelles normes en matière de hauteur des barrières de balcons et de leurs vides : la priorité est mise pour les constructions neuves et les rénovations. Le mur sis au carrefour Crêt Rossel-Alexis-Marie-Piaget menace de s'écrouler. D'une manière générale l'état des murs est une préoccupation du service et du Conseil communal.

Carrière du Chat Brulé : l'éboulement est dû au fait que la quantité de remblais qui a été mis est excessive, ceci pourrait donner lieu à des suites pénales, mais le traitement du dossier relève de la compétence cantonale.

### 813 SUE-Environnement

318 9100 Montant d'exploitation Viteos SA : ce montant a beaucoup baissé depuis le transfert à Viteos du laboratoire communal. Le travail est désormais facturé à l'acte. Une bonne discipline s'est installée au niveau des activités économiques à contrôler, ce qui demande moins de contrôles.

### 122 Service économique

Constitution d'un pôle foncier : le géomètre (transféré depuis les travaux publics) et une fonction à 80 % (nouveau, initialement prévue au SUE), dont le travail consistera à élaborer les dossiers d'acquisition et de valorisation de terrains ainsi que de mettre sur pied un portefeuille des terrains de la Ville. Certaines entreprises, qui pourraient potentiellement se développer sur notre territoire, disent que notre commune est aux limites en termes de capacité des infrastructures publiques (routes, rail, structures d'accueil petite enfance), en même temps l'Etat annonce qu'il va reporter les investissements pour la gare de la Fiaz d'une année et tarde dans plusieurs dossiers liés aux transports. La parcelle au sud de la Semeuse devrait pouvoir être vendue assez rapidement.

## 150 Transports

361 0800 Participation transports publics régionaux : augmentation de CHF 1'000'000.- imposée par l'Etat pour la participation aux transports publics régionaux qui correspond à divers renchérissements. Il est prévu de réaliser une route entre Patek Philippe et Cartier qui permettrait de développer une voie de liaison avec la Gare du Crêt-du-Loche en détournant l'une des lignes de bus interurbains entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

365 4000 Mesures d'incitation au transfert modal : la Ville met en place un plan de mobilité, ce qui explique l'augmentation.

365 2700 Aresa – Aéroport régional : augmentation Aresa : divers travaux sont prévus : allongement de la piste, renouvellement du matériel de déneigement, démolition et reconstruction d'un hangar. Un projet de CHF 4'500'000.- est prévu à terme à Aresa. Une partie du financement fera l'objet d'une requête au Conseil général.

## 124 Service juridique

Des collaborations avec Vadec ont lieu régulièrement. La Sagne a aussi sollicité l'appui de ce service (discussions en cours).

Sinon rien de spécial à relever pour ce service.

## 620 Service des ressources humaines

Fin du soutien à l'économie pour la partie prévue pour le personnel, diminution de CHF 50'000.- des échelons qualitatifs et primes vu les efforts consentis sur le budget 2012 en matière d'effectifs.

303 4100 Cotisations pré et parascolaire : ce montant est désormais ventilé dans tous les services.

309 0100 Recrutement de personnel : l'activité de recrutement du service est intense ces temps-ci.

Le recours à la formation continue sera en légère baisse vu le coût élevé d'une formation particulière concernant la défense incendie dans les services en 2012.

318 9970 Mandat intégration : mandat à Job Service pour l'insertion des jeunes et l'appui à celles et ceux qui les encadrent dans les services, jusqu'ici compté dans les programmes de relance. Ce projet donne pleine satisfaction et les services ont souhaité le poursuivre; le Conseil communal

également. La rubrique sera finalement intégrée au budget du service d'architecture et des bâtiments.

A-t-on une statistique sur les motifs de départ ?

Non, il n'y en a pas. La ville est attractive pour les travailleurs en bas de l'échelle mais pour les cadres, la ville est dans une situation intermédiaire, selon que l'on compare aux PME ou aux plus gros employeurs. Plusieurs avantages accordés aux employés du privé ne sont en grande partie pas octroyés par la Ville. Sur les domaines spécifiques qui nécessitent une formation lourde (SIS par exemple) la ville n'est pas à son avantage dans les comparaisons intercantionales, ce qui fait que nous formons beaucoup et que les personnes, une fois formées, partent. Cette question fait actuellement l'objet d'une réflexion.

Quelles sont les termes des accords conclus avec les collaborateurs effectuant une formation quant à leur engagement pour la ville dans la durée ?

La ville intervient parfois sur les finances d'inscription, et sur le temps de travail. Une convention de remboursement des frais d'inscription et déplacements en cas de résiliation avant un certain délai est alors conclue, mais pas sur le temps de travail concédé durant la formation.

### 211 Gérance

Études affectation des bâtiments publics : CHF 50'000.- comme dit plus haut, une réflexion porte sur divers bâtiment pour y concevoir un centre de congrès et décider d'autres affectations.

Mandat d'étude + informatisation : CHF 80'000.- aide à la décision.

SUE-Patrimoine, bon pied bon œil : CHF 160'000.- cette somme porte sur plus de 200 objets.

### Budget des investissements, crédits spéciaux

Après deux éditions des Journée de la Métropole Horlogère (JMH), on réalise que la partie "organisation" de cette manifestation ne s'autofinancera pas sans soutien public. La question de la poursuite se posera. Il faut attendre l'édition 2011 pour tirer des conclusions. C'est pourquoi cette somme est prévue au budget des investissements 2012, considérée comme année intermédiaire.

### Conclusion

A environ 17h30 la séance se termine, les commissaires réitèrent leurs remerciements aux services pour leurs informations et leur travail.

Le rapporteur  
Christophe Ummel